

PROCES VERBAL D'ADMISSIBILITE

CONCOURS INTERNE SUR ÉPREUVES D'ASSISTANT(E) MÉDICO-ADMINISTRATIF(VE) branche « secrétariat médical »

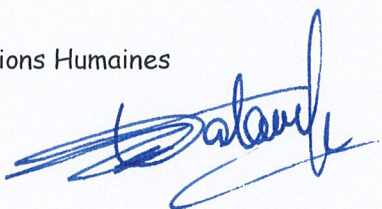
Vu la décision portant ouverture d'un concours externe sur titres et d'un concours interne pour le recrutement d'assistant(e) médico-administratif(ve) de la fonction publique hospitalière « secrétariat médical », en date du 3 avril 2026.

Après délibération en date du 27 août 2026, le jury déclare admissibles par ordre alphabétique les candidates suivantes :

Madame Marion BARRIER
Madame Marie BEAUVALLET
Madame Catherine BONEME
Madame Cecile BOUAZDI
Madame Alexandra BRAZY
Madame Jennifer CHAVOUTIER
Madame Aurélia CLION
Madame Julie COUTE
Madame Fanny FOUILLIT
Madame Stéphanie FRICH

Madame Mathilde HEURTAULT MAUGUIN
Madame Elodie LEROUX
Madame Sarah LIGNEAU-GRANDCOUR
Madame Karine MAIGNAN
Madame Odile MAILLET
Madame Daphné MARCHAL
Madame Barbara MAYALI
Madame Véronique PETRO
Madame Vanessa ROUDAUT
Madame Aurélie RUIZ

Monsieur Olivier FALANGA,
Directeur de la Direction des Relations Humaines
Hôpitaux de Chartres, président ;



Madame Claire ROUSSEAU,
Cadre de Santé Paramédicale du Service de Radiologie
Hôpitaux de Chartres



Docteur François COLLOMP,
Unité temps plein Addictologie Paul Cézanne
Etablissement Public de Santé Mentale Georges DAUMEZON



Madame Caroline MARTIN,
Professeure en Sciences et Techniques Sanitaires et Sociales
Lycée Jehan de Beauce de Chartres

